

## Intervention CFDT au Conseil d'Administration MGEN du 24 octobre 2014

Monsieur le Président, Mesdames les administratrices, Messieurs les administrateurs  
Il y a 15 jours la CFDT informait par tract les salariés MGEN que l'adossement de la LMDE à la MGEN était sérieusement menacé et demandait, pour éviter la casse, que les décideurs reprennent le dialogue.

Je ne vais pas revenir sur le passé, où la MGEN a été parfois le payeur aveugle, ou le payeur qui ne voulait pas voir.

L'adossement programmé et engagé entre les deux mutuelles avait permis un sérieux redressement de situation, la problématique du montant des remises de gestion avait trouvé un certain compromis avec la CNAM (d'un échancier programmant une baisse étalée sur plusieurs années) Le gouvernement s'était positionné pour le maintien du régime étudiant.

**Début juillet l'ACPR désigne une administratrice provisoire.** Dialogue de sourds voire volonté délibérée de l'intéressée, des décisions coûteuses à tout point de vue ont été prises.

Lors des derniers CE extraordinaires LMDE, et même devant la presse, l'administratrice accuse la MGEN de ne pas répondre à la perspective d'adossement, alors que la MGEN dit qu'elle maintenait sa proposition mais pas à n'importe quelles conditions.

Pour la MGEN l'injonction d'adossement sans en connaître les conditions n'est pas recevable comme il nous a été annoncé au CCE du 21 octobre. Il vous est demandé aujourd'hui de résilier la convention de délégation de gestion et le contrat collectif des BEE

Les OS du Siège comme nationalement ne peuvent se résoudre à cet aboutissement, les élus CFDT et UNSA lors du CCE de mardi dernier ont voté une motion en ce sens « en appelant tous les acteurs, Gouvernement, ACPR, Assurance maladie, MGEN, à une nouvelle concertation permettant d'éviter la mise sous administration judiciaire de la mutuelle des étudiants afin de préserver l'avenir. »

Dire cela ce matin à quelques minutes de la décision que vous allez prendre n'est pas une posture, nous ne pouvons nous résoudre à la casse sociale pour nos collègues salariés de la LMDE.

Vous venez au moins de dire que « la MGEN prend l'initiative de rencontrer tous les acteurs d'un régime RC étudiant rénové »

Nous savons tous qu'il y a également derrière le transfert de la gestion du RO LMDE à la CNAM, l'UNEF demande au gouvernement une réorganisation durable passant par l'adossement à la CNAM, la FAGE d'une intégration dans le régime général ! Il y aura aussi le transfert à un opérateur du portefeuille des adhérents restant, après que la MGEN ait repris ses 140 000 BEE, voire une mesure de sauvegarde judiciaire.

**Le RO, faut-il parler de l'ex-futur UMFGAM ?** La désertion de MGEFI est quand même très questionnante.

Je ne crois pas être trop naïve (étant militante syndicale et dans la mutualité depuis 37 ans), mais suis effarée de l'attitude prise par certaines mutuelles FP et particulièrement d'ISTYA de se jeter dans les bras de la CNAM. J'ai envie de dire comme le camarade Voltaire « Garder moi de mes amis, mes ennemis je m'en charge ! »

**ISTYA.** Certes comptes consolidés et conventionnement marchent. ISTYA Collectives se crée, même si on a du mal à croire étant donné le timing que cette structure va devenir un très grand du contrat collectif.

Peut-être que le contexte et pour être polie «la légèreté» de nos mutuelles amies aura pour conséquence de faire réfléchir voire de reporter un des scénarii annoncé d'externalisation des MOA MGEN avec Chorégie : nombre de salariés du siège (et des responsables qui veulent bien le dire tt haut) ne comprennent pas qu'on sépare les MOA des métiers : si ça se faisait, l'expérience nous apprend qu'il ne faudrait pas attendre 5 ans pour que des MOA renaissent auprès des métiers ...

Je vous remercie de votre attention.